



Conditions et règlement du jeu-concours
« Dessine-moi les Jeux olympiques de 2024 »
Organisé par le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac
Du 2 mai au 30 mai 2022
TERRE DE JEUX 2024

ARTICLE 1 - OBJET

Ce jeu-concours se déroulera, du 2 mai au 30 mai 2022. Il s'agit d'un concours de dessins ouvert au public, sur le thème « les Jeux olympiques de 2024 ».

ARTICLE 2 – PARTICIPANTS

Réservé aux enfants de 5 ans-16 ans.

ARTICLE 3 – INSCRIPTIONS

Les inscriptions au concours sont gratuites.

La participation au jeu suppose l'acceptation du règlement. Les œuvres doivent être déposées à l'accueil du Centre Aquatique pour le lundi 30 mai, à 12 h au plus tard.

Le nom, prénom et l'âge de l'enfant doivent apparaître au verso du dessin.

De plus, les participants devront remplir une fiche mentionnant leurs coordonnées à l'accueil lors du dépôt de leur illustration.

Ce jeu s'adresse aux individuels, répertoriés en trois tranches d'âges :

- Moins de 8 ans
- 8 à 12 ans
- 12 à 16 ans

Les groupes peuvent aussi participer, toutes tranches d'âges confondues (scolaires, établissements adaptés, centres de loisirs ...).

Il ne sera accepté qu'un dessin par enfant et par groupe.

ARTICLE 4 – THÈMES - FORMATS

Thème : « les Jeux Olympiques de 2024 »

Les participants devront le respecter sous peine de disqualification.

Formats

- pour les individuels : A4 (210 x 297 mm)
- pour les groupes : A0 (841 x 1189 mm).

Techniques utilisées : toutes les techniques sont acceptées.

ARTICLE 5 – DÉROULEMENT

Toutes les œuvres seront affichées dans le hall d'accueil du Centre Aquatique dans le but de valoriser le travail des participants auprès du public.

Les enfants qui le souhaitent pourront récupérer leurs œuvres sur place à la fin de l'exposition (11 Juin 2022).

Les prix seront remis le jeudi 9 Juin 2022 à 18 h 00, au Centre Aquatique.

ARTICLE 6 – JURY

Le jury sera composé comme suit : Monsieur le Président de la CABA ou son représentant, Monsieur le Vice-Président en charge des Grands Equipements Sportifs, Monsieur le Directeur du Centre Aquatique et des utilisateurs du Centre Aquatique.

Pour les individuels, trois prix seront décernés, dans chaque tranche d'âges :

- un premier prix,
- un deuxième prix,
- un troisième prix.

Pour les groupes, les trois plus belles œuvres seront également récompensées.

Les gagnants seront prévenus par téléphone, afin de s'assurer de leur présence lors de la remise des prix.

Les participants concèdent à la CABA le droit d'utiliser gratuitement leurs œuvres dans le cadre de l'illustration de documents édités par ses Services (édition papier et/ou numérique). La CABA s'engage à informer les auteurs de l'utilisation de leurs œuvres